

sât en d'autres mains que celles de sa fille.

L'autre camp au contraire lui donne absolument raison. Je n'ai pas à insister sur les motifs mis en avant. Le seul qu'il me plaise de citer est le suivant, qu'on trouvera assez sage :

— Après tout, c'est bien le moins qu'un homme soit libre de faire ce qui lui plaît. M. Gambetta a soixante-dix ans. Il veut être sûr de garder auprès de lui Marie Bras. C'est son droit. La politique n'a rien à faire ici. Le bonheur d'abord.

» Dame !

## SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Seance du lundi 24 décembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. LEROYER

### La séance

La séance est ouverte à 2 heures.

### Le budget

M. TIRARD demande que le Sénat se réunisse mercredi, pour commencer l'examen du budget. M. BOCHER ne croit pas qu'il soit utile de commencer cet examen puisqu'il est matériellement et moralement impossible de l'achever.

M. TIRARD insiste.

M. D'AUDIFFRET-PASQUIER déclare qu'une discussion hâtive compromettrait la dignité du Sénat. M. FOUCHER répond que ce serait le contraire qui compromettrait sa dignité.

M. BUFFET dit qu'il est impossible de commencer la discussion du budget ordinaire sans connaître le budget extraordinaire.

M. LUCIEN BAUX appuie cette observation.

Le Sénat, par 143 voix contre 114, fixe l'examen du budget à mercredi.

La séance est levée à 3 heures 25.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

### Affaires de Chine et du Tong-Kin

#### Les négociations

On télégraphie de Folkestone, le 25 décembre. Le marquis Tseng est arrivé aujourd'hui, accompagné de son secrétaire interprète, M. Macartney. Le chargé d'affaires et les secrétaires de la légation chinoise l'attendaient sur le quai.

Un personnage de la suite du marquis Tseng, qui vient de passer avec lui ces cinq dernières semaines à Paris, a, dans une conversation privée, donné les informations et exprimé les opinions suivantes :

La guerre n'est pas encore déclarée par la France et il n'y a pas de rupture des relations diplomatiques. En effet, bien que l'ambassadeur ait quitté Paris, le premier secrétaire de la légation, Liou est resté à son poste. Le marquis de Tseng n'a pas à prendre officiellement connaissance, soit dans les journaux, soit dans les rapports du gouvernement français, des événements de Son-Tay ; il doit attendre les communications et les instructions de la cour de Pékin. Or, il faut encore neuf jours avant que la nouvelle de la prise de Son-Tay puisse lui parvenir par la voie de Pékin.

Le marquis de Tseng n'a jamais fait aucune démarche sans y être autorisé par son gouvernement. L'ultimatum présenté à M. Jules Ferry, portant que l'attaque de Son-Tay ou de Bac-Ninh serait considérée comme un *casus belli*, avait été reçu de Pékin et rien ne sera changé à l'état actuel des choses avant de nouvelles instructions de Pékin.

Dès que le marquis de Tseng aura reçu ses instructions, il les communiquera immédiatement aux cabinets européens. Les négociations sont donc, pour le moment, suspendues.

Sur une question de son interlocuteur demandant si le marquis de Tseng reprendrait les négociations après l'arrivée des instructions qu'il attend, le membre de la légation chinoise a répondu que cela était peu probable, parce qu'il y avait beaucoup à faire en Angleterre. Il a ajouté que le marquis ferait une visite au Foreign-Office vers la fin de la semaine, qu'il retournerait à Folkestone, dans sa famille, et qu'il espérait dans l'intervalle avoir reçu ses instructions.

Londres, 25 décembre.

M. Waddington nie qu'il doive se rencontrer avec le marquis Tseng chez Lord Granville.

Il a affirmé, en outre, que M. Ferry s'est réservé la conduite des négociations, qui ne sortiraient pas de ses mains.

L'opinion publique est hostile à une médiation collective des puissances. Il existe une véritable tendance à laisser la Chine en face de la France, chacun étant persuadé des intentions pacifiques de celle-ci et de sa modération dans la victoire.

### Les bruits de médiation

Le Temps reçoit de son correspondant particulier de Londres la lettre suivante :

Londres, 25 décembre.

On est fort surpris ici des bruits de médiation mis en avant dans une partie de la presse européenne et même de la presse française. D'après ce qui se dit dans les cercles politiques, il ne s'est jamais agi jusqu'à présent et il ne saurait s'agir d'une tentative de médiation de l'Angleterre entre la France et la Chine, par cette raison que le rôle médiateur suppose le pouvoir d'imposer une solution aux parties en conflit.

C'est tout autrement que l'on conçoit ici la possibilité d'une action de l'Angleterre en vue du règlement du différend franco-chinois.

On pense que cette action ne pourrait s'exercer qu'en cas où la Chine solliciterait les bons offices de l'Angleterre auprès de la France. Mais on ne croit pas ici que, jusqu'à présent, le Foreign Office ait été amené à faire une communication à ce sujet au cabinet de Paris.

De la aux prétendus bruits de médiation répandus depuis quelques jours, il y a loin, vous le voyez.

### La médiation anglaise

Paris, 24 décembre.

Le Times et le Daily-News démentent que la Chine ait promis le Hainan à l'Angleterre pour prix de sa médiation. Ils démentent également que le voyage de sir Charles Dilke se rattache au projet de médiation européenne.

Les journaux anglais espèrent que la France est satisfaite de la prise de Son-Tay et ne poussera pas plus loin.

Le Daily-News proteste de son amitié, pour la France et du désintéressement de l'Angleterre. Elle espère que M. Ferry facilitera à la Chine l'acceptation des faits accomplis.

Le Times semble craindre que la France n'accapare le commerce de Song-Kot et ajoute que l'Angleterre est intéressée à une conclusion pacifique.

Le Standard adjure la France de faire la paix, et montre combien la continuation serait coûteuse.

La ville de Bac-Ninh

La ville de Bac-Ninh n'a pas l'importance des autres villes du bas Delta ; ce n'est en réalité qu'une agglomération de maisons échelonnées le long de la route de Hanot en Chine. L'importance des villes tonkinoises se juge à leur marché ; celui de Bac-Ninh est loin d'avoir les proportions de ceux de Hanot, Hat-Dzuong, Nam-Dinh, etc.

La citadelle est hexagonale, sur petite pour contenir la garnison, qui est dispersée dans une série de maisons qui entourent la citadelle, elle ne contient que les logements des mandarins.

Après la mort du commandant Rivière, les mandarins de Bac-Ninh ont commencé des travaux de fortification sur la route à partir du canal des Rapides ; ils ont placé des canons aux intersections des digues et de la route sur laquelle ils ont fait de nombreuses saignées de trois à quatre mètres de largeur.

Les Chinois du général Wang Qui-La ont établi des fortins en terre et en bambou sur les deux mamelons qui commandent la citadelle de Bac-Ninh.

La petite sous-préfecture de Phu-Tu-Son, qui est à mi-distance de Hanot à Bac-Ninh, est un amas de paillettes à cheval sur la route. Le demeure du Quan-Phu est entouré d'un petit réduit en terre. Au delà de Phu-Tu-Son, les digues de protection contre les inondations disparaissent.

### La ville de Bac-Ninh

La ville de Bac-Ninh n'a pas l'importance des autres villes du bas Delta ; ce n'est en réalité qu'une agglomération de maisons échelonnées le long de la route de Hanot en Chine. L'importance des villes tonkinoises se juge à leur marché ; celui de Bac-Ninh est loin d'avoir les proportions de ceux de Hanot, Hat-Dzuong, Nam-Dinh, etc.

La citadelle est hexagonale, sur petite pour contenir la garnison, qui est dispersée dans une série de maisons qui entourent la citadelle, elle ne contient que les logements des mandarins.

Après la mort du commandant Rivière, les mandarins de Bac-Ninh ont commencé des travaux de fortification sur la route à partir du canal des Rapides ; ils ont placé des canons aux intersections des digues et de la route sur laquelle ils ont fait de nombreuses saignées de trois à quatre mètres de largeur.

Les Chinois du général Wang Qui-La ont établi des fortins en terre et en bambou sur les deux mamelons qui commandent la citadelle de Bac-Ninh.

La petite sous-préfecture de Phu-Tu-Son, qui est à mi-distance de Hanot à Bac-Ninh, est un amas de paillettes à cheval sur la route. Le demeure du Quan-Phu est entouré d'un petit réduit en terre. Au delà de Phu-Tu-Son, les digues de protection contre les inondations disparaissent.

### La ville de Bac-Ninh

La ville de Bac-Ninh n'a pas l'importance des autres villes du bas Delta ; ce n'est en réalité qu'une agglomération de maisons échelonnées le long de la route de Hanot en Chine. L'importance des villes tonkinoises se juge à leur marché ; celui de Bac-Ninh est loin d'avoir les proportions de ceux de Hanot, Hat-Dzuong, Nam-Dinh, etc.

La citadelle est hexagonale, sur petite pour contenir la garnison, qui est dispersée dans une série de maisons qui entourent la citadelle, elle ne contient que les logements des mandarins.

Après la mort du commandant Rivière, les mandarins de Bac-Ninh ont commencé des travaux de fortification sur la route à partir du canal des Rapides ; ils ont placé des canons aux intersections des digues et de la route sur laquelle ils ont fait de nombreuses saignées de trois à quatre mètres de largeur.

Les Chinois du général Wang Qui-La ont établi des fortins en terre et en bambou sur les deux mamelons qui commandent la citadelle de Bac-Ninh.

La petite sous-préfecture de Phu-Tu-Son, qui est à mi-distance de Hanot à Bac-Ninh, est un amas de paillettes à cheval sur la route. Le demeure du Quan-Phu est entouré d'un petit réduit en terre. Au delà de Phu-Tu-Son, les digues de protection contre les inondations disparaissent.

## INTERIEUR

### Révolution de Lycéens

Les potaches muraurent. Ils ne trouvent pas suffisamment longs leurs congés de Noël et du jour de l'An.

Avant-hier, après la classe du soir, au sortir du lycée Courcouron, deux cents élèves environ se sont réunis dans une brasserie de la rue de Provence. Là, ils ont protesté, et les libations ont transformé les récriminations en hurlements.

Le maître de l'établissement, effrayé des dégâts qu'on faisait à sa verrerie, a envoyé chercher les agents, et les gardiens de la paix ont arrêté par l'oreille trois des mutins qui gesticulaient sur le billard.

Les agents ont dû aussi disperser un monôme qui encombrait la rue Richelieu, aux abords du poste. Vers six heures, tout était terminé. O jeunesse !

Au lycée de Montpellier, des scènes de désordre se sont produites. Les élèves ont réclamé bruyamment un congé de huit jours, comme l'année dernière.

### M. de Bismarck malade

Berlin, 24 décembre.

Le monde officiel est mis en émoi par les nouvelles concernant la santé du prince de Bismarck. Plusieurs hauts fonctionnaires qui avaient été mandés à Friedrichsruhe pour recevoir les instructions du chancelier relativement à certains projets de loi destinés à compléter le système douanier de l'Etat inauguré par M. de Bismarck, constatent qu'ils l'ont trouvé absolument changé.

Le chancelier est ce moment sérieusement souffrant. Cet homme puissant a tellement maigri depuis quelque mois qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même.

M. de Bismarck s'était félicité d'abord de ce changement qui lui permettait de reprendre ses promenades à cheval. Mais bientôt des symptômes alarmants sont venus compliquer son état. Le prince a eu plusieurs accès de jaunisse ; son estomac s'est délabré, les insomnies ont repris et résisté à une médication énergique.

Au fur et à mesure qu'il use ses forces dans la lutte incessante qu'il soutient contre l'opposition à l'intérieur et la consolidation de son œuvre vis-à-vis de l'étranger, il s'inspire et se consume.

Aujourd'hui plus que jamais les cercles politiques se demandent ce qui arriverait à l'homme qui, à lui seul, personnifie l'Allemagne contemporaine aussi disparatée.

Les conservateurs seraient consternés de cette catastrophe, mais les libéraux l'envisagent avec calme.

M. Rudolf de Bennigsen est le chef incontesté du parti libéral et national, à moins qu'il ne disparaisse avant le chancelier, il sera son successeur. Là-dessus, l'opinion est faite en Allemagne.

L'événement de M. de Bennigsen ne changerait rien à la politique de l'Allemagne. Le cabinet de Berlin, après comme avec M. de Bismarck, pratiquerait le désintéressement complet de tout ce qui ne touche pas aux intérêts directs de l'Empire ; aucune ingérence à l'étranger, mais une abstention vigilante qui est la devise de M. de Bismarck depuis treize ans, et qui sera suivie par son successeur, quel qu'il soit.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort d'un de nos concitoyens les plus justement honorés, M. Pierre-François Duthoit-Holbecq, ancien adjoint au Maire de Roubaix, ancien conseiller municipal.

M. Duthoit, qui était entré dans notre assemblée communale, la première fois, en 1857, en sortit l'année suivante.

En 1848, les électeurs lui confièrent de nouveau le mandat de conseiller, qu'il garda jusqu'en 1871.

M. Duthoit apporta, dans les fonctions publiques, la facilité de jugement, l'indé-

pendance et le sage libéralisme, qui le caractérisaient. Il y rendit de grands services.

Il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, entouré du respect et de la sympathie des Roubaixiens.

M. le Président de la Chambre de commerce a reçu de M. le ministre du commerce la lettre suivante qu'il nous prie de publier :

« Monsieur le Président,

Le Consul de France à Bogota m'a adressé une collection de timbres anglais, qui sont demandés au Colombien, pour vêtements de femmes, et qui lui ont été fournis par un des principaux négociants français de ce pays.

D'après les renseignements recueillis par notre Consul, des timbres similaires étaient antérieurement envoyés de Roubaix, mais elles ont, depuis, été remplacées par les produits de Bradford.

Il m'a semblé que ces renseignements pourraient être utiles aux industriels de la circonscription de la Chambre que vous présidez, et je m'empresse de vous les transmettre, avec un fragment des échantillons précités.

Signé : Le ministre du commerce. »

Nota. — La Chambre donne avis aux intéressés que les dits échantillons sont déposés à son secrétariat, (Bibliothèque publique) à leur disposition.

SUBSCRIPTIONS DIVERSES. — Voici la liste des sommes remises à la Mairie, pendant les journées des 21, 22 et 23 décembre :

Produit des soirées organisées par la société des Jeunes de fêchette à la main dite « Les France » piqueurs madoleinois 79,75

M. Pouilly, cabaretier, rue Watt, produit d'une soirée suivie de tombola organisée par les tulleistes roubaixiens avec les concours des Méloances Lillois et d'artistes distingués. 68,40

Mme veuve Dominique-Roussaux, rue de l'Alouette, et l'orchestre dirigé par M. Couthier. Produit d'un bal suivi de pantomime par des amateurs 78,50

Quête faite dans la filature de laine de M. Emile Leplat, à Tourcoing. 46,10

Total : 31,565,60

LA TOMBOLE. — Voici la suite de la liste des lots envoyés par la tombola : M. Léon Allart, maire de Roubaix, Poésies de Victor Hugo, 6 volumes richement reliés. — M. Alphonse Cornille, 43, rue du Chemin de Fer, Une bonne Histoire, copie d'une gravure d'après Bassot.

COMMISSIONS MUNICIPALES. — La troisième commission se réunira jeudi, 27 décembre, à onze heures du matin, pour l'adjudication des échoppes des marchands forains.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES DE LILLE, a dans sa séance solennelle de dimanche dernier, décerné une médaille d'honneur à M. Edgard Lillois, de Roubaix pour sa bibliographie du jeune poète tonkinois, Louis Decotignies.

LA NOËL. — Les écolières de la fête de Noël ont été célébrées dans les églises et chapelles de Roubaix avec toute la pompe habituelle, et au milieu d'une affluence énorme de fidèles.

UN ACCIDENT SUR LA LIGNE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX A LILLE. — Dans la soirée de lundi, vers huit heures et quart, une locomotive de la Compagnie des tramways a renversé sur la route de Lille, près du pont du Breneq, une carriole attelée d'un cheval.

Le conducteur de la carriole, un marchand de pommes de terre, nommé Jules Millescamp, habitant à Lille, près la porte Louis XIV, a été jeté sur le pavé et très grièvement blessé à la tête.

Une vieille femme, qui se trouvait près du trottoir, a été renversée par la carriole ; elle a une contusion à la hanche. Elle se nomme Joséphine Descamp, femme Carlos. On l'a conduite dans un cabinet du voisinage, au Jardinier, chez Trente-

Millescamp, le marchand de pommes de terre, est transporté dans la maison de Mme veuve Decotignies, blanchisseuse. Son état inspire quelques inquiétudes.

Il a reçu, ainsi que la femme Carlos, les premiers soins de M. Descarpentrie, médecin à Croix.

UN ACTE DE COURAGE. — Hier matin, un cheval, attelé à une voiture, s'est emporté sur la Grande Place, et a été aussitôt arrêté, par MM. Louis Nancet et Louis Debrabant.

TOMBÉ DANS LE CANAL. — Un ouvrier tisserand, Prosper Montesse, était accidentellement tombé, hier, après-midi, dans l'ancien canal de Roubaix, près du bureau des douanes. Un cabaretier, Eugène Niekies, s'est jeté dans l'eau et a ramené Montesse sur sa berge.

Montesse, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, après avoir reçu les premiers soins du docteur Butruil.

MORT SUBITE. — Un homme de la rue de France, Léon Vauchet, suivant hier soir, la rue de Tourcoing, s'est assis tout à coup, près de l'estaminet Eliot. Des passants l'ont relevé et lui ont prodigué leurs soins. Mais tout à été inutile ; Vauchet, a bientôt rendu le dernier soupir.

M. Bernard, médecin, déclare qu'il a succombé aux suites d'une hémorragie interne.

UN GARÇON DE 14 ANS, Jules Marin, a été arrêté hier, comme inculpé dans une affaire de meurtre.

UNE FEMME DE 55 ANS, Augustine D'hont, d'Herseaux, a été arrêtée hier, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LA POLICE a arrêté un ouvrier chaudierrier, Désiré Delezanne, pour vol d'une montre en argent.

LA SUCCESSION DUTHOIT. — Nous lisons dans le *Moniteur belge* :

« Quelques journaux ont annoncé qu'un certain Alexis Dupont, originaire de Belgique, avait eu, en 1857, en sortant de l'armée, un enfant, nommé Jean, qui fut installé, en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), dans une fortune considérable.

« Le ministre des affaires étrangères n'a reçu, jusqu'ici, aucun renseignement quelconque au sujet de ladite succession. »

Cet avis ne doit pas décourager les Dupont. Des renseignements de l'espèce tardent souvent à arriver.

ON S'EST TROUVÉ. — Un gilet de chasse, un parapluie, une navette de machine à coudre, trouvés par diverses personnes de Roubaix, ont été déposés au commissariat central.

## TOURCOING

UN CHEVAL, attelé à une voiture a pris le mors aux dents, place St-Jacques, lundi après-midi. Il a traversé la rue St-Jacques, la Grande place, la rue de Tournai et la rue du Tilleul, renversant tout ce qu'il trouvait sur son passage.

Dans cette dernière rue, il a voulu sauter au-dessus la barrière du chemin de fer et s'est brisé les jambes.

Les brancards de la voiture se sont cassés et le conducteur n'a heureusement reçu aucune blessure.

Personne ne se trouvait à ce moment dans la voiture.

EXPULSION. — Edouard Opsommer, condamné libéré, devant être expulsé du territoire français en vertu d'un arrêté de M. le ministre de l'intérieur.

Jules-Joseph Vanbesien, né à Marœuil-Barcel de parents belges, condamné à Douai, le 5 octobre 1883, à un mois de prison pour outrages et violence à un agent de la force publique, dans l'exercice de ses fonctions a été conduit à Lille.

Louis Bataille, Louis Dument, Jean-Pierre Drouy, Edouard Raizon, Adam Vandenberghe, Camille Vanantre, Laurent Wery, condamné libéré devant être expulsés du territoire français, en vertu d'arrêtés de M. le ministre de l'intérieur.

## LILLE

Mme JOSON DE BILHEM. — Samedi s'est éteinte, dans un âge avancé, une des femmes les plus distinguées et les plus marquantes de la haute société catholique de France, Mme Joson de Bilhem, fondatrice et présidente générale de l'archiconfrérie des mères chrétiennes, en religion mère Marie-Christina de Sion.

Devenue veuve d'un ancien honoraire du tribunal civil de Lille, président député du Nord, Mme Joson de Bilhem quitta le monde et se retira dans la communauté de Notre-Dame de Sion. Là, dans la paix du cloître et sous l'humble habit de religieuse, elle continua à diriger l'association, que Pie IX érigea en archiconfrérie et qui s'est développée dans toutes les contrées de l'univers. Cette association compte actuellement plus de cent mille mères qui, chaque mois, se réunissent au pied des autels afin de prier ensemble pour leurs enfants et leurs familles, pour la société et pour l'Eglise.

Toutes les personnes qui ont été mêlées en relation avec Mme Joson de Bilhem conserveront un souvenir précieux de cette grande et sainte âme toute pénétrée de l'amour de Dieu et de la France. Les témoins de son esprit élevé et chrétien se répandaient, dans ses entretiens et dans ses correspondances, avec une largesse qui attestait la richesse de son cœur.

Mme Joson de Bilhem avait deux fils. L'un était, en 1870, commandant d'un bataillon de mobiles et fut tué sur le champ de bataille de Mans ; l'autre a occupé des fonctions importantes dans l'administration préfectorale.

LA CONFÉRENCE DE M. DE ROCQUËLÈRE. — Une de nos lectrices nous demande l'insertion de la lettre suivante que nous ne saurions lui refuser ; car cette lettre exprime en termes chaleureux et dignes une vérité saisissante :

« Monsieur Deroulé,

Vous qui avez si éloquentement, dans votre conférence d'hier, conseillé l'union pour la Patrie vous qui avez si noblement encouragé les Lillois à oublier toute distinction de parti, de culte ou d'opinion, pour se grouper autour du drapeau de la France, comment n'avez-vous pas compris qu'en mettant votre conférence sous le patronage des écoles laïques, vous éloigniez de votre auditoire tous ceux qui ne veulent pas implanter, dans le cœur de leurs enfants, le matérialisme ou l'incrédulité et qui ont créé les écoles libres ?

C'est avec une véritable douleur que nous, chrétiennes, filles de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc, les vaillantes patriotes d'autrefois, nous n'avons pu aller réchauffer notre cœur patriotique au souffle de votre éloquence.

Si j'osais vous adresser une requête je vous dirais : Revenez, M. Deroulé, revenez un jour, donnez une conférence aux Lillois et aux Lilloises mettez-les sous le patronage d'une œuvre chère à tous, telle que la « Société de secours aux blessés de terre et de mer », et alors ce n'est plus 5,000 personnes qui voudront vous entendre, c'est la ville de Lille tout entière qui viendra s'unir à vous, aux cris de : Vive la France ! vive la Patrie !

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Une lilloise qui élève ses fils en conciliant ces deux sentiments qui se complètent si bien :

POUR DIEU ET LA PATRIE !

LES VOLONTAIRES POUR LE TONKIN. — Le 43e de ligne doit mettre en route, sans délai, 14 hommes et un caporal, qui vont aller rejoindre le 23e de ligne à Bourg.

UNE RÉUNION ANARCHISTE a eu lieu dimanche soir dans un cabinet de la rue de Valenciennes. Le citoyen Lefebvre, de Dorignies, a fait une conférence au bénéfice de la veuve Jonyet, femme de l'ancien général du Nord.

La séance était présidée par le citoyen Duriez, ayant pour assesseurs les citoyens Bergot et Comtat.

Le citoyen Lefebvre s'est élevé tout à tour contre la noblesse, les députés, le clergé et les patrons. Il a fait l'éloge de Cyrot, une victime des bourgeois, et de Curien qui, fait remarquer l'orateur, a agi de sa volonté propre et n'a pas été envoyé à Paris, comme on l'a dit, par les anarchistes.

Il a déclaré que le département du Nord compte actuellement 11,000 révolutionnaires et le Pro-delta 8,000.

l'orateur a fait alors un appel désespéré à la violence et a terminé ses discours en réclamant la révision de la Constitution.

Le citoyen Comtat a, dans un discours violent, renvêlé les socialistes à n'aller en foule ouvrir les prisons de Louise Michel, Cyrot et Curien.

Une quête a été faite après la séance, au profit de Mme Jonyet, au bénéfice de laquelle des chansons révolutionnaires, dues à la plume virulente de M. Lefebvre, de Dorignies, ont été également vendues. L'assistance se composait de 90 personnes, hommes, femmes et enfants. Les orateurs ont été très applaudis.

A un arrêté, sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse, un sieur V... marchand de cuir, rue du Sac-Arenault.

Cet individu a acheté, du 15 septembre au 15 novembre dernier, pour 200,000 fr. de marchandises dont il n'a pas payé un centime. Il a reçu de quatre banquiers de notre ville, MM. Liévin, Duthoit et Thummesin, Flatel et Morat-Burguet, la somme de 132,785 fr. 80, plus environ 30,000 fr. espèces au comptant. Il a payé sur ces sommes 14 à 15,000 fr. du 15 septembre au 15 novembre.

Il a été déclaré en faillite avant le premier prêt, le 30 novembre.

Il avait formé pour l'échéance du 30 novembre la somme de 127,000 fr.

## État-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 23 DÉCEMBRE. — Berthe Cuvelier, rue Saint-Amant, 30. — Léon Crista, rue Bernard, cour Bernard. — Léonard Vergauwen, rue Soulie, cour Saint-Pierre, 4. — Elisabeth Githof, rue de Méthun, fort Condorcin, 32. — Victor Florest, rue Archimède, cour Jean Willé, 7.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 DÉCEMBRE. — Marie Maura, rue Grétry, 21. — Henri Avel, rue Watt, cour St-Gadence, 32. — Noémie Moreux, rue Dreu, 67. — Amédée Corneille, rue de la Liberté, 5. — Marie Tengel, rue Lannes, maisons Delporte, 5. — Hélène Vandermere, rue Jacquart, cour Jacquart, 7. — Hélène Lefebvre, rue de Tourcoing, cour Houzel, 2. — Charles Honoré, rue de Lannoy, fort Condorcin, 32. — Angèle Lelu, Grande-Rue, chez Louis Beules. — Albert Margo, rue des Charpentiers, cour veuve Paulus. — Désiré Sancoons, rue l'archiconfrérie, maisons Vandamme. — Alphonse Merck, rue d'Alma, cour Le-Frère-Thierghien, 17. — Nodi Delcroix, rue Sully, 19.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 DÉCEMBRE. — Aloïse Desutter, 5 mois, rue des Longues-Haies, cour Muller, 5. — Ludov Spinder, 11 mois, rue du Cour-François, 2. — Augustin Delbec, 1 an, rue de la Pêche, 31. — Gustave Bohé, 1 mois, rue Sainte-Elisabeth, estaminet Désiré. — Toch, présenté sans vie, rue Jean Bart, maisons Deffaux, 13. — Henri Demeulenaere, 55 ans, journaliste, Hôtel-Dieu. — Frédéric Dugoulet, 62 ans, tisseur, Hôtel-Dieu. — Jean Zyymbreuck, 61 ans, chauffeur, Hôtel-Dieu. — Isa belle Lanson, 36 ans, débitante de tabac, rue du Vieil Arbre, voir, 6.

— DÉCÈS DU 24 DÉCEMBRE. — Paul Vandermere, 2 ans, rue Watt, maisons du Plafonneur. — Rosalie Decort, 67 ans, ménagère, rue du Collège 175. — Pierre Picket, 7 ans, rue d'Alma, 212.

MARIAGES DU 23 DÉCEMBRE. — Alphonse Derkinder, 25 ans, journaliste, Davaere, soigneur. — Jules Lequenne, ferblantier et Blaise Marie, époux. — Ju es Avel, tisserand et Isabelle de Swarte, ménagère.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 23 DÉCEMBRE. — Arthur Sten, tisseur et Elie Rogge, tante. — Hippolyte Chéron, fondeur et Sophie Martin, sans profession. — Emile Dufot, tisserand et Julie Deblauve, soigneur. — Clément Goutsmet, cordonnier et Irms Struyens, ménagère. — Jules Leroy, employé de bureau et Henri Watta, soigneur. — Jules Degraeve, marchand de légumes et Stéphanie Boutin, sans profession. — Louis Leemans, mécanicien et Barbe Lerouge, levain. — Piérolle Ollivier, fondeur en fer et Mathilde Vanyrselberghe, soigneur. — Pierre Vandermere, tisseur d'étoffe et Frédéric Kilian, ménagère. — Julia Dewyn, cordonnier et Thérèse Tery, piquière. — Prudent Vantheghe, tisserand et Marie Burggraeve, t. se rante. — Jules Digois, sans profession et Blanche Dily, 6 ans, prof. assis. — Louis Paon, mécanicien et Hortense Monnet, bobineuse. — Pierre Heito, piqueur et Célestine Delbergus, rattecheuse. — Marie Motte, sifonneur et Rosalie Deauloué, ménagère. — Henri Seynaeve, apprenti à gaz et Victorine Bulocage, sans profession. — Henri Préval, marchand de charbon et Clémence Nèresse, repasseuse. — Auguste Carbon, ourdisseur et Florine Ebovin, bobineuse. — René Vermeulen, tisserand et Léonie Milet, tisserand. — Léonard Deruy, peintre et Odile Baliga, ménagère. — Jules Folle, apprenti et Catherine Debro, sans profession. — Jules Willem, préposé d'octroi et Maria Vantrberg, tisserand. — Jean Pierquin, mécanicien et Hélène Ghesquière, ourdisseuse.

## État-Civil de Tourcoing.

— NAISSANCES DU 23 DÉCEMBRE. — Henri Duremant, Croix-Rouge. — Jean Baptiste Verdonck, rue des 5 Voies. — Paul Desavergne, rue du Mont-Tanlon. — Gabriel Pauchet, rue de Renais. — Hélène Joye, au Blanc-Sau.

— DÉCÈS DU 23 DÉCEMBRE. — Noëlle Cartamin, Marière. — Claire Mueselle, rue des Lepers. — Arthur Malrat, rue des Couloirs. — Gustave Fromoux, rue de la Malouane. — Alfred Lecru, Grand-Plaisir. — Gabrielle Lazard, rue de Lille. — Paulome Daband, rue du Baccart.

— DÉCÈS DU 23 DÉCEMBRE. — Cyrille Fauret, 15 ans, rue de Roubaix. — Amédée Fourneau, 3 mois, Blanc-Sau.

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUTHOIT-HOLBECK, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Pierre-François DUTHOIT, veuf de Dame Adélaïde-Françoise JOLECOQ, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1883, dans sa 80e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de convoi qui sera célébrée le jeudi 27 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et au convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 28 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue du Château.

Les amis et connaissances de la famille VAUCHELET-LEPAMMER, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Louis-François VAUCHELET, décédé subitement à Roubaix, le 24 décembre 1883, dans sa 46e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques et au Service Solennel, qui auront lieu le jeudi 27 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 45, près Saint-Joseph.

Les amis et connaissances de la famille BURNEL-BRICOQUET, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Dame Marie BRICOQUET, décédée à Roubaix, le 23 décembre 1883, à l'âge de 41 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux obsèques qui auront lieu le jeudi 27 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande Rue, 61.

## NORD

DENAIN. — Voici la lettre que le citoyen Basler, secrétaire général des syndicats du Nord, a envoyée à M. le Préfet :

Denain, 24 décembre 1883.

Monsieur le Préfet,

Je vous ai envoyé le résultat de la réunion du 10 décembre et depuis la réunion qui a été présidée par les délégués des 29 sections du syndicat du Nord, je reçois constamment des lettres, me de-

mandant quel est le jour que vous viendrez à Denain pour que vous puissiez entendre les patrons et les ouvriers à seule fin d'arriver à faire cesser les représailles injustes de la compagnie d'Anzin, à l'égard des ouvriers, car nous voulons savoir en vertu de quelle loi on commet ces abus de pouvoir ? Nous croyons que c'est sans doute en vertu de la loi odieuse du plus fort.

C'est pourquoi si les lois de protection n'existent pas pour les malheureux ouvriers mineurs, et on peut impunément les mettre à la porte sans un morceau de pain et les courber sous le poids de l'humiliation, il est un droit qui demeure, c'est celui de sédir, comme ils le méritent, les oppresseurs capitalistes qui, habitués à dominer, voudraient faire comme toujours du travailleur leur instrument de fortune. Cette tâche, nous l'entreprendrions, ne redoutant ni leurs menaces, ni leur colère, car nous avons pour nous l'opinion publique.

J'ose espérer, monsieur le préfet, que vous daignerez répondre à notre appel afin que vous puissiez par vos-mêmes nous rendre compte des faits monstrueux commis contre les ouvriers.

J'ai cherché à sauver le paye en combattant contre une grève qui aurait eu pour résultat des désastres fâcheux et la ruine de